

Après l'Alsace-Lorraine,

Après le Congo,

*va-t-on donner*

**L'AUBE**

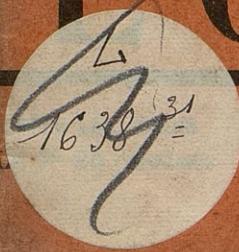
à

**T'Allemagne?**

---

**L'ŒUVRE**

---



10<sup>e</sup> ANNÉE — N<sup>o</sup> 35      28 Août 1913  
220, Fg St-Honoré (8<sup>e</sup>)      PAR AN : 10 FRANCS  
Téléphone 589.55

La lutte pour le « DUBONNET »



Le « DUBONNET » suscite toutes les convoitises.

(Extrait des *Annales politiques et littéraires*).

## *Le Secret du Juif-Errant*

ROMAN HISTORIQUE



par

**JEAN DRAULT**

Un fort volume de 400 pages : 2 fr. franco avec une couverture illustrée.



## LES ENQUÈTES DE « L'ŒUVRE »

# L'Aube Allemande



Bar-sur-Aube, 25 août.

— Croyez-vous qu'il ne ferait pas du champagne, celui-là, hein? Il *champagnise* tout seul. Est-il clair! et pétillant! Goûtez-moi ça : c'est du 1900. Du champagne naturel, Monsieur! Lu champagne de l'Aube!...

Ainsi parle le vigneron en versant dans nos verres le vin clair et joyeux.

« Et dire que, de par la loi, ce n'est plus que du « mousseux »! Oui, monsieur, du *mousseux*! Pourquoi pas de la *limonade*?

— Alors, tout votre vin ne peut se vendre qu'avec cette étiquette infamante?

— En France, oui... ou à peu près. Car vous pensez bien qu'il y a des fraudes encore et quand même. Mais il se vend comme champagne, chez les Allemands. Ça ne les gêne pas, eux! »

A Rouvres, à Fontaine, à Arrentières ou à Engente, et dans les deux Colombé, le-Sec et la-Fosse, et dans toute l'Aube viticole, où je viens de passer, escaladant les côtes à vigne, allant de village en village par les sentiers entre les pampres, partout c'est la même chanson. On n'en fait point mystère : le vin de l'Aube — qui est du vin de champagne — s'en va « chez les

— 1273 —

~~41428~~ 31

8.P 2884

Allemands ». On vend son vin à qui le paye. Il faut bien vivre, et ce n'est déjà pas si commode.

Je ne connais rien qui donne une impression de richesse comme les vignes au long d'un coteau, les vignes feuillues, épaisse, plantées à la moderne, en rangées régulières. Mais rien non plus qui soit aussi trompeur. La vigne, aujourd'hui, « c'est bien des maux. » Il faut bêcher, biner, sarcler, tailler, soufrer, sulfater, allumer les feux contre la gelée, tirer contre la grêle. Et cela ne fait rien : la gelée vient tout de même, la grêle tombe quand on ne l'attend pas. Et puis, c'est l'oidium, c'est le mildew, c'est le black-rot : ce sont toutes les maladies du diable. Les bonnes années sont rares. Alors, vous comprenez, quand il en vient une par hasard, si le vigneron ne peut pas céder son vin « bon prix », il n'y a plus qu'à laisser là le hoyau et la bêche, et s'en aller chercher sa vie dans les usines. On ne peut pourtant pas se laisser « crever la faim ».

Pour les vigneron de l'Aube — qui m'ont dit tout cela — il n'est qu'un moyen de vivre : c'est de vendre leurs vins pour en faire du champagne.

— Autrefois, me dit-on à Rouvres, au temps des vieilles vignes, on vendait bien du vin aux cultivateurs des villages voisins. Aujourd'hui, les vins du Midi arrivent en wagons foudres, sont rendus dans les villages en camions, et vendus dix-huit francs l'hecto. Nous ne pouvons pas lutter.

— Et puis, « des vingt francs l'hecto », dit un autre, ce n'est pas un prix pour les vins de chez nous. A ce compte-là, vaut mieux lâcher tout et

faire son baluchon. C'est ce qu'on fait déjà, d'ailleurs : voyez les maisons vides. »

Elles pullulent en effet, les maisons sans rideaux, envahies de plantes folles, qui sentent l'abandon.

— Vous comprenez, fait un troisième, après le phylloxéra, le gouvernement nous a fait dire par les professeurs d'agriculture : « Replantez ! Mais replantez du bon plant : c'est votre avantage. » Bon ! On l'écoute. On replante des espèces à petit rendement, mais qui font de la bonne marchandise. Aujourd'hui, la borne marchandise, il faut la vendre au prix du vin de table : nous voilà bien avancés. On nous a volés... Avec ça, il y a plus de fichues années que de fameuses...

— Alors, aujourd'hui, à qui vendez-vous vos vins... quand vous en avez ? »

Et c'est l'éternelle réponse :

— Ma fi ! aux Allemands. Faut bien qu'on vive ! »

D'ailleurs, ils ne vendent pas à l'Allemagne directement. Ça s'en va en Allemagne : voilà tout ce qu'on sait. On ne sait pas chez qui... Des courtiers du pays ou des courtiers de la Marne servent d'intermédiaires.

*Ils achètent sur place, trouvent facilement dans les villages caves et celliers où, pendant l'hiver ils font soigner les vins. Puis ils les font passer par Reims ou Châlons, et les réexpédient en fûts sur l'Allemagne. Les vins « en cercles » paient des droits moins élevés que les vins en bouteilles. Une fois en Allemagne ils reposent un peu, sont mélangés, dans la proportion légale de 51 %, à d'autres vins quelconques, puis sont champagni-*

sés et mis en vente comme « champagnes » véritables.

« Quelque temps avant la délimitation, — me raconte un gros vigneron de Fontaine, qui s'occupe de courtage, — un homme d'affaires est venu me trouver. Il voulait me louer des emplacements, caves et celliers, où j'aurais, durant l'hiver, traité les vins. Tous les ans, j'aurais eu à acheter et soigner la même quantité d'hectolitres, et l'on m'offrait une jolie commission.

» Il était entendu que cela ne m'empêcherait pas de faire du courtage pour les Marnais, comme par le passé. Au moment de conclure, j'ai su que mon homme agissait pour une maison allemande : j'ai rompu les pourparlers. *Je vous avoue que si j'avais su, j'aurais accepté, et qu'aujourd'hui, si l'occasion se présentait encore, j'accepterais.* J'ai du vin à vendre : il faut bien que je le vende et que je gagne ma vie ! »

C'est très malheureux : mais c'est à cela qu'en sont réduits les vignerons aubois. Il faut bien qu'ils donnent au commerce teuton ce dont la France ne veut plus.

Achetés, dans l'Aube, 60, 70, 75 francs l'hectolitre, les vins sont revendus en Allemagne, après mélange, quatre francs la bouteille. Et le bourgeois teuton, qui aime le vin pétillant, mais, patriote, entend faire vivre l'industrie nationale, trouve à cela son compte. Il boit du champagne, mais du champagne *manufacturé en Allemagne*, du champagne « *made in Germany* ». Son palais, son estomac et son patriotisme sont satisfaits tout à la fois.

Ceux qui ne sont pas satisfaits, ce sont les Aubois. Ils voudraient bien savoir pourquoi

leurs vins, qui font du champagne au-delà des Vosges n'en sauraient plus faire en deçà. Ils ne sont pas satisfaits, et ils le montrent : leurs conseils municipaux démissionnent et refusent — peut-on concevoir crime plus abominable ? — de « fêter la fête » au 14 juillet. Ce n'est point qu'ils soient mauvais républicains ni mauvais patriotes. Mais ils comprennent mal une République qui leur enlève un droit séculaire — leurs archives en font foi — et une patrie comme la France qui, délibérément, les livre, pieds et poings liés, au commerce allemand. « Si l'on veut que nos vins français restent français, qu'on nous replace dans la Champagne... », et ils ajoutent malicieusement (car le Champernois est malicieux et le vigneron aime à sourire) : « ... la Champagne, capitale Troyes dans l'Aube. »

Et puis, ils ne sont pas ambitieux. Ils ne veulent faire concurrence aux crus d'Ay ni de Crémant. Ils savent bien, pardieu ! que les vins de Fontaine et des Colombé ne valent point mille francs la pièce. Mais ils savent aussi que, dans la Marne, des crus inférieurs se vendent des deux cents, deux cent cinquante francs parce qu'ils sont de la Marne, sans pour cela valoir les leurs. Ils savent que dans l'Aisne, des crus « délimités » font du vrai champagne aux yeux de la loi, et de la « piquette » pour le consommateur.

« On ne fait pas du champagne de première classe avec nos raisins, on le sait bien. Nous ne fournirons pas du champagne à quinze francs la bouteille, c'est entendu. Ce sera du champagne à cent sous : mais nous voulons que ce

soit du champagne. Sans quoi, jamais ça ne peut se vendre en France. »

Quant au « champagne Aube », il ne faut point leur en parler, le maire de Fontaine l'affirme énergiquement. Quand il fut à Paris, comme membre de la commission d'enquête, le ministre Clémentel proposa devant lui cette mesure « conciliatrice ». L'excellent maire déclara que les Aubois n'en voudraient point.

— Ils ont donc peur de faire connaître leurs crus ? demanda le ministre.

— Non, répliqua l'autre. *Ils accepteraient peut-être le « champagne Aube » si on créait le « champagne Aisne »*; et le champagne de Bar ne craindrait pas la concurrence du champagne de Soissons. Les Aubois veulent bien d'une étiquette, non d'une mise à l'index.

En attendant, leur vin fait du champagne en Allemagne, et les Allemands n'indiquent point sur leurs bouteilles, soyez-en sûrs, que ce Champagne est « Deuxième-Zone » !

Donc, la délimitation n'a servi qu'aux Allemands. Elle a permis aux grandes maisons de Reims ou d'Épernay, — qui, si elles n'appartiennent point aux Mumm, sont soutenues par les capitaux internationaux des Rothschild, — de monopoliser la fabrication du champagne en France, du champagne « de luxe », si je puis dire. Les petits fabricants, qui allaient chercher leurs vins dans l'Aube, en sont réduits à la vente difficile des « mousseux ». Pendant ce temps, les Allemands d'Allemagne fabriquent, à l'aide de vins français, un vague champagne qui ne connaît point les zones et se vend fort bien, tant est grande la vertu des étiquettes !

Voilà pourquoi les journaux aubois ont grand' raison d'écrire :

« Il importe de prendre une décision immédiate pour empêcher les vignerons de l'Aube d'être obligés d'alimenter le commerce allemand du Champagne, qui augmente considérablement (*il est arrivé à vendre 17.000.000 de bouteilles*) depuis notre exclusion de la Champagne.

» La prolongation de l'état de choses actuel est nuisible au commerce français du champagne qui, avant la délimitation, progressait régulièrement de 2.000.000 de bouteilles tous les cinq ans, tandis que depuis il diminue...

» La réintégration de l'Aube dans la Champagne permettrait de remplacer les crus inférieurs de la région délimitée par les premiers crus de l'Aube, qui leur sont supérieurs, ce qui serait le meilleur moyen de lutter contre le commerce allemand (1). »

Qu'on n'accuse donc pas les vignerons de l'Aube d'antipatriotisme. Ils ne demandent qu'à redevenir Champenois, et du même coup Français. Car, pour le moment, c'est de l'Allemagne qu'ils vivent, c'est d'elle qu'ils dépendent, et ce n'est pas de leur faute s'il en est ainsi.

« Il importe de prendre une décision immédiate... »

Elle est simple : qu'on supprime la délimitation ! Elle ruine le vigneron de l'Aube *sans enrichir le vigneron marnais*. Elle ne fait que la fortune des Allemands, Allemands de France ou d'Allemagne.

« Délimiter » la Champagne viticole, c'est la céder à nos voisins de l'Est.

Attendons au moins, pour la leur céder, qu'ils l'aient conquise.

JEAN PIOT

(1) *La Tribune de l'Aube.*

## Le Scandale du « Grand Air »

J'ai lu avec un grand soin *l'Humanité*, tous les jours de cette semaine. Mais je n'ai trouvé en aucun coin des six pages de cet admirable journal, une réponse du citoyen Renaudel, du citoyen et de la citoyenne Dubreuilh, ni du citoyen Poli. Et je ne puis me retenir d'éprouver quelque inquiétude.

En effet, la citoyenne Cambier les accuse :

D'avoir voulu dépouiller le Parti de la propriété d'une entreprise prospère ;

D'avoir tenu une comptabilité irrégulière ;

D'avoir gratté les livres ;

Et ils ne répondent pas !

Ils se contentent de mettre à l'index le journal où la citoyenne Cambier les attaque.

Procédé facile, mais choquant.

La moindre petite explication ferait bien mieux mon affaire.



Cependant, la citoyenne Cambier a publié de longs extraits du rapport de l'expert Massonneau, qui fut chargé par le citoyen Francis de Pressensé d'examiner la comptabilité du *Grand Air*, c'est-à-dire : la comptabilité de Mme Cambier, de Mme Dubreuilh et de M. Poli, administrateur-délégué.

L'expert a aisément reconnu que la comptabilité de la citoyenne Cambier était exacte.

Par contre, il a constaté que la comptabilité du *Grand Air*, tenue par la citoyenne Dubreuilh et le citoyen Poli, est irrégulière.

Et voici ses propres termes :

« En ce qui concerne la comptabilité, si nous nous plaçons au point de vue strictement légal, il y aurait lieu de déclarer que toute la comptabilité du *Grand Air* est irrégulière.

« Quand je dis irrégulière au point de vue légal, je dis *irrégulière à tous les points de vue*, et je vais le démontrer... »

Il le démontre, en effet, avec abondance.

Et il ajoute :

« Existe-t-il au *Grand Air* un livre-journal et un livre d'inventaires ? Non.

« Il existe un registre qu'on peut dénommer livre de caisse sur lequel ont été faits des grattages, des annotations diverses, et un livre de bilans servant à la fois de grand livre de comptes généraux, mais ne présentant aucun des caractères requis pour ne pas prêter à la critique. »

Or, je le répète, le citoyen Poli et la citoyenne Dubreuilh n'ont pas fourni tous leurs livres à l'expert. Qu'on juge de ceux qu'ils ont gardés par ceux qu'ils ont remis ! Et que trouverait-on dans ceux-là, Seigneur, ô Renaudel !

Il est vrai — soyons francs ! — que le citoyen Poli et la citoyenne Dubreuilh ont tous deux déclaré qu'ils ne voyaient aucun inconvénient personnel à l'examen complet de leur comptabilité.

Mais ils ont ajouté qu'ils ne pouvaient s'y soumettre qu'après autorisation de l'Assemblée générale des actionnaires du *Grand Air*.

Eh bien, qu'attendent-ils pour la convoquer ?

D'ailleurs, il y a eu une assemblée générale le 1<sup>er</sup> décembre 1912. Et ils ne lui ont demandé aucune autorisation.

Je commence à trouver toute cette affaire bien singulière.

Et je me répète, très troublé, une des questions que pose la citoyenne Cambier :

« Que sont devenus les bénéfices réalisés par Mme Dubreuilh (buvette et magasin) en 1911 et les 30.000 francs de l'emprunt obligataire ? »

Bien sûr, je ne suspecte personne. Ni Renaudel, ni Dubreuilh, ni la citoyenne Dubreuilh, ni Poli n'ont détourné aucune somme.

J'en suis sûr.

J'en mettrai ma main au feu.

Mais enfin, pourquoi ne disent-ils pas l'emploi qu'ils ont fait de l'argent ?

Il est vrai que l'argent ne les intéresse pas, pour une raison assez surprenante.

Je ne suis pas un calotin. Personne ne peut m'accuser d'être un calotin. Et pourtant je déclare que le citoyen Poli et la citoyenne Dubreuilh font des miracles.

De vrais miracles, aussi troublants que celui de la multiplication des pains.

Et plus utiles encore.

En effet, le citoyen Dubreuilh et la citoyenne Poli peuvent à leur gré tirer de l'argent d'une caisse vide.

C'est l'expert Massonneau qui l'affirme. Et il faut le croire.

Ecoutez ce qu'il dit, à la page 8 de son rapport :

« Incidemment, en cherchant dans le livre de caisse du Grand Air pour un contrôle des sommes versées figurant à la comptabilité Cambier, j'ai trouvé que cette caisse, à un moment donné, était créditrice. C'est une anomalie, en comptabilité, que rien, s'il s'agissait d'un

comptable, ne pourrait justifier. Comment, en effet, la caisse pouvait-elle payer alors que les recettes et le solde en caisse réunis étaient inférieurs aux dépenses ? Par suite de cette constatation, j'ai arrêté à des dates diverses la dite caisse, et je me suis aperçu que plusieurs fois *on avait payé sans argent*. »

Dès lors, tout s'explique. Puisque l'argent naît par éclosion spontanée dans la caisse du Grand Air, comment pourrait-on tenir une comptabilité régulière ? Il est, à chaque instant, impossible de dire ce que contient cette caisse bien heureuse.

Mais, d'autre part, comment le citoyen Poli et la citoyenne Dubreuilh sont-ils assez égoïstes pour se réserver cette précieuse faculté de créer à volonté du billet, de l'argent, peut-être de l'or, et, qui sait ? des billets ! Qu'ils y songent ! Un geste de leur main suffit à éteindre le pauvérisme, à supprimer toutes les inégalités sociales.

Tout le monde capitaliste ! tel est le socialisme de demain.

Et comme on comprend que le citoyen Renaudel mette à l'index la *Lutte de Classe* !

Il n'y a plus de lutte de classe, puisque chacun, demain, sera millionnaire.

Néanmoins, prends ta plume, ô Renaudel, défenseur obèse des parias, des exploités, des prolétaires, de tous les maigres ! Prends ta plume, te dis-je ! Tu la trouveras, vierge et nette, dans ta trousse de vétérinaire de campagne, à côté de tes instruments, rouillés pour avoir servi.

LE PROLÉTAIRE CONSCIENT

---

Chaque rédacteur n'est responsable  
que de ce qu'il écrit.

## Tablettes de Pangloss

*Petite rubrique où nous allons recommander à trouver des sujets de satisfaction.*

A Deauville, un homme vient de mourir de faim. Sur quoi les démagogues vont s'en donner à cœur joie; prévoyons les dissertations faciles sur les mœurs du temps, sur les excès de la richesse et ceux de la misère et les indignations contre les pensionnaires des hôtels à trois cents ou à mille francs par jour. Eh quoi! l'on consacre tant d'argent au plaisir et si peu à la pitié....

Défendons les habitants de Deauville contre ces colères de mauvais aloi. Ce qui arrive est bien naturel en somme, et c'est précisément parce que la vie des riches là-bas est à ce point ruineuse, que celle des pauvres doit s'y trouver plus difficile.

Dans un pays où le traitement d'un préfet ne paierait pas une chambre de bonne, où l'on déjeune à prix fixe pour trente francs « sans le vin », où les millionnaires économisent sur leurs repas et où les nababs se trouvent réduits à la portion congrue, je vous demande un peu ce que ce brave pauvre avait à faire.

L'étonnant, c'est qu'un seul homme soit mort de

faim et que ce soit un pauvre et non un danseur mondain.

Sans doute, il s'était dit, ce malheureux, qu'il y aurait bien pour lui, dans ce festin, quelques miettes de la table. Seulement, il n'avait pas réfléchi qu'au prix où sont les petits pains, on ne peut plus se permettre de laisser tomber les miettes.

On est injuste pour les gens du monde. Ils sont charitables, et chacun le sait. La charité chez eux est même plus qu'une élégance; c'est, en quelque sorte, une fonction. Elle fait partie de leur train de maison, au même titre que l'automobile et que l'entretien du culte.

Voyez, à Deauville même, une bonne partie des fêtes que l'on donne sont des fêtes de charité, et, si les frais y sont si considérables qu'il ne reste plus grand'chose pour les pauvres eux-mêmes, est-il juste d'en faire grief au public, qui n'a pas hésité à payer des prix absurdes ses places aux galas de la bienfaisance?

L'excès de ces frais, sans doute, est regrettable; tout le budget de la charité — auquel tant de gens excellents se garderaient de porter atteinte — y passe d'un seul coup. Mais de qui est-ce la faute? Point des organisateurs, à coup sûr, qui n'ont eu que le mérite de ne rien trouver trop beau pour ces touchantes solennités.

Lorsqu'on sort d'une représentation, où l'on vient de payer son fauteuil quelques louis, parce que c'est au profit des pauvres, pourquoi donnerait-on quelques sous au misérable qui tend la

main ? On songe qu'on a déjà fait son devoir et on se demande à quoi servirait une aumône dans une ville où l'on a peine pour deux cents francs par jour à trouver le vivre et le couvert.

Et puis, songez à l'état d'esprit particulier qui se forme dans ce milieu où personne, en quelque sorte, ne peut suffire au train de vie qu'il s'impose. Regardez sur la plage les visages en détresse et comptez à la caisse les notes en souffrance. Il n'y a, pour ainsi dire, pas un de ces riches qui ne se trouve, comme on parle, « au-dessous de ses affaires ».

Alors, quoi de plus naturel que les pauvres s'y trouvent aussi ?

Malheureusement, pour un pauvre, se trouver au-dessous de ses affaires, cela consiste généralement à mourir de faim.

Brave pauvre, pauvre absurde, vous auriez dû comprendre cela. Et je me permettrai de vous le dire avec quelque véhémence, si, par ailleurs, vous n'aviez déjà expié durement votre erreur.

Je vous dirais que les habitants de Deauville n'ont point de tort et que vous seul les avez tous.

Après tout, cette plage était faite pour eux et non pas pour vous. Ils y venaient précisément pour se reposer de toutes les laideurs de la vie et de toutes ses misères. Pourquoi vous obstinez-vous donc à les poursuivre ? Vous étiez repoussant et vous dépariez l'élegance du site. Vous n'étiez pas chez vous et vous offensiez l'harmonie des hommes, des choses et presque de la mer. Somme toute, vous manquiez de sagesse, vous n'aviez pas de tact et, pour tout dire, vous ne saviez pas vivre.

L'événement l'a bien prouvé.

## Eh ben, mon colon !...

Pour visiter le Ministère des Colonies, qui est une des curiosités de Paris, j'avais trouvé ce thème fictif : j'étais un industriel établi en Indo-Chine ; mon industrie consistait à mettre en boîtes des ananas ; et je venais demander à ces messieurs du Ministère la permission de coller sur mes boîtes d'ananas, pour leur donner un cachet d'origine en même temps qu'un cachet artistique au goût de la clientèle, une étiquette représentant les armes de la ville de Saïgon.

Le Ministère des Colonies ressemble à tous les ministères en ce sens qu'il offre au visiteur une agréable série d'escaliers et de couloirs, soigneusement numérotés, propres au footing du sportsman entraîné comme à la rêverie du promeneur solitaire, suivant les aptitudes des personnes, et où il est permis de fumer, mais défendu de s'asseoir.

On peut reconnaître à ce dernier trait la finesse de la psychologie administrative : car le solliciteur las d'errer finit toujours par rencontrer la sortie (et c'est dans ce but final, c'est guidé par cette idée directrice que l'architecte du gouvernement construit les bâtiments des ministères ; la question est que Thésée, fichant la paix au Minotaure, sorte naturellement du labyrinthe)... Tandis que, si le visiteur trouve par malheur un siège sur son parcours, il s'y installe, s'y incruste ; et le fonctionnaire intéressé doit, s'il veut se débarrasser du fâcheux, lui donner audience et accomplir ainsi le travail pour lequel il est payé.

La première personne que je rencontrais dans les couloirs du Ministère des Colonies fut un nègre : un nègre qui avait l'air très doux, très fatigué, et qui portait un costume de treillis, des espadrilles d'espèce commune et un canotier orné d'un ruban rose ; sa main gauche était gantée de jaune ; sa main droite, qui était nue (ou bien gantée de noir... c'était difficile à distinguer) tenait une canne de bambou.

Je ne fus aucunement surpris de trouver un nègre en cet endroit ; c'était très couleur locale. Je décidai immédiatement qu'il devait appartenir à la maison, et je résolus de lui demander des renseignements.

Pour faciliter l'explication, je tirai de ma poche une boîte d'ananas acquise chez l'épicier du coin comme pièce d'identité et destinée à prouver ma qualité de colonial. Puis je dis au nègre, en souriant.

— Moi vendre ananas ; moi mettre ananas dans boîtes ; bono ; vendre bon pour vendre beaucoup ; vendre beaucoup pour vendre bon marché. Moi vouloir demander à Moussu Lebureau permission mettre image sur boîte pour vendre beaucoup. Toi dire à li bon blanc où être Moussu Lebureau. Li bon blanc donner à toi un sou pour achiter deuxième gant jaune.....

A ce discours, le nègre montra d'abord une profonde stupéfaction que je pris pour le ravissement où il devait être d'entendre si bien parler sa langue natale. Puis il secoua la tête et me dit :

— Faut pas que vous comptiez mettre la main sur ces pierrots-là. Pour palper la galette, ils sont là, c'est une justice à leur rendre. Mais quand on a besoin d'eux pour une chose ou une autre, c'est midi sonné... Ainsi, moi...

Et le bon nègre me conta sa douloureuse histoire. Il y a cinq ans, il vivait heureux à Tanana-

rive. Un fonctionnaire colonial avait passé et avait jeté les yeux sur la femme du bon nègre. Un contrat sous-seing privé, si j'ose dire, était intervenu entre les parties, si je puis m'exprimer ainsi : le bon nègre louait sa femme au fonctionnaire, moyennant un forfait de 15 francs par mois... Puis le nègre, à la suite d'un officier rapatrié et de circonstances trop longues à vous expliquer, était venu à Paris en qualité de cuisinier.

Depuis 25 mois, l'exilé n'avait entendu parler ni de sa femme ni de son locataire. Mais comme le bail n'avait pas été dénoncé, il avait fait un beau jour une multiplication :

$$25 \times 15 = 375 \text{ francs.}$$

Puis il était venu au Ministère des Colonies présenter sa note, dans l'intention de se faire payer sur les appointements du fonctionnaire.

Il était venu 10 fois, 20 fois, 30 fois, sans jamais rencontrer un personnage qui eût qualité pour débouter le nègre ou débiter le fonctionnaire sans même rencontrer un vague confident qui consentit à écouter l'odyssée d'un Ulysse nègre dont l'Ithaque et la Pénélope, cependant, sont placées sous l'égide de notre administration coloniale.

Car une fatalité pèse sur ce ministère des colonies : chaque fois qu'un noir s'y présente, il n'y rencontre que des fonctionnaires spécialisés dans les questions d'Extrême-Orient.

Chaque fois qu'un jaune s'y présente, il y trouve seulement d'éminents spécialistes des choses d'Afrique.

Et chaque fois qu'un blanc s'y égare... oh ! c'est bien simple, il n'y a plus personne.

Je m'entêtais cependant, et, ma boîte de conserves sous le bras, je poursuivis ma route.

Ma ténacité fut récompensée.

Comme j'abordais un couloir particulièrement long, et qui, d'après certaines indications officielles, devait me conduire à nos possessions océaniennes, j'entendis à l'autre extrémité du couloir un pas précipité ; je vis en même temps un dos, un dos rond qui avait l'air de s'enfuir.

Je marchai plus vite ; lorsque je tournai le coin, je constatai que j'avais gagné du terrain sur le fuyard, dont un cliquetis des chaînes me dévoila la qualité.

La poursuite continua, ardente. Nous traversâmes les Antilles françaises, comme me l'indiqua une inscription sur une porte ; nous filâmes sur Saint-Pierre et Miquelon dont une main peinte en noir nous indiquait la direction ; à Mayotte, l'hallali s'annonça proche, et ce fut en Cochinchine que je mis enfin la main sur l'huissier.

L'huissier leva sur moi un regard de biche aux abois, et, reprenant difficilement respiration, il me demanda :

— Enfin, qu'est-ce que vous voulez ? Qu'est-ce que vous voulez, mon Dieu ?... C'est une persécution ! On serait si tranquille ici s'il n'y avait pas les colons...

Il m'avait pris pour un colon, sans doute grâce au prestige de ma boîte d'ananas... J'en fus flatté, mais je demeurai implacable.

— Je viens demander l'autorisation de mettre les armes de la Ville de Saïgon sur mes conserves.

L'huissier fut atterré.

— Il veut mettre les armes de Saïgon sur ses conserves... Hier, il en est venu un qui voulait une concession de 3.000 hectares pour planter du riz au Cambodge, ou des bananiers, ou des aré-

quiers, ou d'autres cochonneries... Et il ne connaît même pas de député !.. Demain, vous verrez ça, vous verrez ça, il en viendra un qui voudra des renseignements sur le Congo... Quand on n'est pas fichu de se débrouiller tout seul, on reste chez soi, on ne va pas aux colonies...

Saisi d'une nouvelle et subite inquiétude, il me dévisagea soudain, et sa perspicacité lui révéla un danger caché. Il venait de réfléchir que j'arrivais des colonies, et que sans doute je rapportais la fièvre jaune, ou le choléra, ou un autre inconvénient d'ordre contagieux qui rendait imprudente toute conversation prolongée.

— Si vous voulez me suivre, Monsieur. Je crois que M. Prunier-Dussingeaux est dans son bureau ; et justement la question des conserves d'ananas rentre dans le service de M. Prunier-Dussingeaux...

o

M. Prunier-Dussingeaux est un jeune homme charmant ; pas poseur pour un sou, complètement dépourvu de morgue administrative et profitant de toutes les occasions pour s'instruire.

Il nous considéra d'un œil bienveillant, ma boîte d'ananas et moi ; et il nous fit asseoir.

J'exposai ma requête, pendant que M. Prunier-Dussingeaux retroussait soigneusement une moustache qui n'est pas encore visible à l'œil nu.

— Les armes de Saïgon ?... répéta-t-il d'un ton rêveur. Tiens, je ne savais pas que la Ville de Saïgon possédait des armes. Qu'est-ce qu'elles représentent ?

Diable !

— Elles représentent un bateau, dis-je à tout hasard, quelque chose comme le « *Fluctuat nec*

Mergitur », mais en plus long, avec une paire de rames en supplément.

— Et la devise ? demanda M. Prunier-Dussingeaux, vivement intéressé.

Je poussai une sorte d'abolement rauque; puis, je déclarai que c'était du cambodgien.

J'ai consulté depuis des autorités : les armes de Saïgon représentent bien un navire, comme je l'ai affirmé par une sorte de divination. Mais la devise est latine et ainsi conçue : *paulatim crescam*.

— Vous parlez cambodgien ? fit M. Prunier-Dussingeaux avec un air d'admiration candide... Et il y a longtemps que vous êtes installé là-bas ?... Excusez mon indiscretion, mais ces questions-là m'intéressent beaucoup. Quand je vais dans le monde, comme on sait que je suis fonctionnaire aux Colonies, on me demande toujours des tuyaux sur l'Annam, sur le Congo, sur le Tonkin... Alors, je suis heureux quand je peux me documenter près de quelqu'un qui a été là-bas... Vous seriez bien aimable de me donner des détails sur la production de l'ananas.

Enfer et Damnation ! Moi qui étais venu là justement pour m'instruire...

Je racontai néanmoins à M. Prunier-Dussingeaux que l'ananas était un tubercule souterrain comme la pomme de terre et la truffe ; qu'il fallait beaucoup fumer et beaucoup arroser ; qu'une maladie cryptogamique envahissait parfois les cultures, et que M. Doumer, autrefois, avait envoyé à Saïgon une mission scientifique qui avait trouvé un remède à cette maladie ; il suffisait d'arroser les plantations de pétrole, et puis de procéder à une légère flambée qui brûlait les microbes, sans abîmer le fruit.

M. Prunier-Dussingeaux, très grave, prenait des notes.

En quittant M. Prunier-Dussingeaux, je songeais à l'allure de bouffonnerie que revêtent les choses les plus graves dans notre doux pays de France. Et je songeais à ce que m'eût coûté cette enquête sur les colonies, si, au lieu de la faire rue Oudinot, je l'avais entreprise aux colonies mêmes.

Un de mes amis l'a su. Je veux parler d'Edmond Cauchois dont le nom, populaire en Indo-Chine, est presque ignoré dans la presse parisienne. Et pourtant Cauchois, pour avoir soutenu pendant quatre ans une lutte héroïque et absurde contre des moulins à vent, est un des journalistes qui honorent le plus notre profession.

Il n'a récolté que des coups dans la bagarre. Seul il a fondé, seul il a rédigé pendant des années des journaux qui, ma foi, comme programme et comme manière, ressemblaient fort à l'*Œuvre*; il s'est donné la tâche dangereuse et impossible de dénoncer sur place tous les abus des administrations coloniales d'Orient.

Seulement, lui, n'avait pas affaire au benoît Fallières. Il avait affaire au régime du bon plaisir. Et comme chacun des faits qu'il relatait constituait, par son exactitude même, une diffamation, il fut proprement embastillé, sur lettres de cachet.

Il continua à signer ses articles des noms de Crainquebille, Latude, Silvio Pellico. Le résultat ne se fit pas attendre.

Ruiné par les amendes, la santé compromise par le régime des prisons indo-chinoises, mais riche d'expérience, et admirablement documenté sur des faits et des situations dont le ministère des Colonies n'a pas la moindre idée, Cauchois vient de rentrer en France.

J'espère que prochainement, il aura l'occasion de donner aux lecteurs de l'*Œuvre*, sur l'Indo-Chine, quelques aperçus propres à compléter l'instruction de M. Prunier-Dussingeaux.

G. DE LA FOUCARDIÈRE

# POTINS & PANTINS

C'est pour la paix que  
ces marteaux travaillent.

— Bollach, Brunschwig, Olchanski, Benda, Schaap, Wilhem, Goudchaux-Brunschwig, Kahn, Mayer, Weil, Hirsch, Rieg, Moch, Schneckenburger, Ruff, Kinsbourg, Silz, Salomon, Cahen, Schwartz, Spandjard, Lehmann, Nakache, Llorens, Sereis, Ruben, Goldberg, Hiéronimus, Ferrioli, Lorang, Frenckel, Klein, Lévy, Kolbac, Bolch, Lerner-Krienzal, Rosenwald, Lenz, Balbo, Jegher, Glauzmann, Freydenberg, etc...

— N'en jetez plus... Qu'est-ce que c'est que ça ?  
— Ce sont tout simplement les fondateurs d'une nouvelle « ligue rationaliste pour la paix ».

— Française ?  
— Naturellement... Le président s'appelle Van Raalte, les vice-présidents Léon Bollach et Néburt-Renault, le secrétaire Casewitz et les membres du comité Friedmann, Glanzmann, Moch, Zaborowsky...

— Assez !  
— Si seulement ces sacrés pacifistes commençaient par nous fiche la paix...

## La nouvelle France.

Ont obtenu le diplôme d'ingénieur électricien à la dernière session 1913 :

— Avec la mention *très bien* : Mme Tchekoueff; MM. Nathanson, Fokline, Bedkovitch, Mo, Geli, Herr.

— Avec la mention *bien* : MM. Semenoff, Saint-Aubert, Gaumines, Szybalski, Foudaminski, Reginski, Mazeran.

— Avec la mention *assez bien* : MM. Bernard, Dovgolewski, Mozel, Voulfson, Ovscevitch, Sadkine, Ujejeski, Eliasberg, Poutiatine, Jajewski, Kalisch, Jolkver, Mlle Kalian, M. Rendzner.

— Avec la mention *passable* : MM. Guenzel, Lounski, Skvortzoff, Machline, Rachalewski, Dupe, Itzkevitch, Lauge, Gerner, Elia, Gregortchick Kleitz, Kamienski, Viguier, Sossimavitch, Arbatksi, Kreminski, Mlle Chroustaleff, Gouzes, Azrilenco, Baillot d'Etivaux, Gay, Levygourouvitch, Nicolaïeff, Poimboueuf, Rabkine.

Où ça ? A Berlin ? A Varsovie ?  
Non, à l'Institut électrotechnique de Toulouse.

## Ce qu'on fait de nos cinq milliards.

Gustave Téry a raconté comment, sur le port de Cherbourg, des ouvriers peintres tapissaient de papier neuf le rez-de-chaussée d'une maison que d'autres ouvriers commençaient à démolir. Quelqu'un demanda :

— Pourquoi mettez-vous ce papier, puisque vous allez jeter la maison par terre ?

A quoi l'on répondit sans fard :

— Il faut bien utiliser les crédits.

Mais si nous en croyons un journal de l'Aisne,

*la Défense nationale*, il n'est pas besoin d'aller à Cherbourg pour avoir ce spectacle.

« Les passants qui longeaient les bâtiments de la Faculté de médecine par la rue Racine et la rue Monsieur-le-Prince ont assisté à un spectacle curieux, dit notre confrère.

» Des ouvriers brisaient consciencieusement les vitres à l'aide de grandes perches. Comme il y a beaucoup de fenêtres à la Faculté et qu'elles sont hautes et larges, l'opération fut longue; mais au soir du deuxième jour, il ne restait plus un seul carreau.

» S'agissait-il d'aérer des locaux dont les croisées étaient ankylosées? Point. Il y avait tout simplement un crédit de quelques milliers de francs pour l'entretien des vitres, et qui n'avait point été utilisé. »

### Franchise.

Découpé dans *le Bulletin municipal* de la Ville de Paris :

1912. 129. — *Souscription à deux ouvrages de M. Paul Berret* (M. Bellan, rapporteur).

« Le Conseil général,

« Vu le mémoire du 18 juin 1912 par lequel M. le Préfet de la Seine transmet une pétition de MM. Henry Paulin et Cie, éditeurs à Paris, rue Hautefeuille, 21, sollicitant l'acquisition d'un certain nombre d'exemplaires des ouvrages de M. Paul Berret : « la Philosophie de Victor Hugo » et « le Moyen âge dans la Légende des siècles »;

« Sur les conclusions de sa 5<sup>e</sup> Commission,

« Délibère :

« Article premier. — Il sera acquis :

« 1<sup>o</sup> Au prix de 3 fr. 75 c. l'un, 102 exemplaires de l'ouvrage : « la Philosophie de Victor Hugo »;

« 2<sup>o</sup> Au prix de 7 fr. 50 c. l'un, 22 exemplaires de l'ouvrage « le Moyen âge dans la Légende des siècles ».

« Art. 2. — Ces exemplaires seront distribués :

« 1<sup>o</sup> Les 102 exemplaires de « la Philosophie de Victor Hugo » aux 102 conseillers généraux;

« 2<sup>o</sup> Les 22 exemplaires du « Moyen âge dans la Légende des siècles » aux 22 bibliothèques des chefs-lieux de canton.

« Art. 3. — La dépense, soit 547 fr. 50 c., sera prélevée sur le chap. 19, art. 62, du budget de 1913, avec rattachement au chap. 16, art. 24, dudit budget. »

Que les conseillers généraux achètent des livres avec l'argent des contribuables pour les faire lire aux contribuables, en les mettant à leur disposition dans les bibliothèques publiques, rien de mieux; mais qu'ils les achètent pour se les offrir à eux-mêmes, voilà vraiment quelque chose d'inédit dans la librairie.

Sans doute, il est tacitement convenu que tous nos élus, quels qu'ils soient, ne briguent nos suffrages que pour se garnir les poches.

Encore n'était-ce jusqu'à ce jour qu'une convention tacite.

Maintenant elle est avouée, imprimée, elle prend la forme d'une « délibération » officielle.

Du moins, sachons gré à ces messieurs de leur franchise, et même de leur discrétion... S'il ne nous en coûtait que 547 fr. 50!

### Pourquoi? Pour qui?

Qu'est-ce que « l'Institut W. Schimmelpfeng »?

Un lecteur nous communique une circulaire « confidentielle » dont le tour est au moins bizarre et dont le but n'apparaît pas très clairement.

Pour nous mettre à même de faire ressortir, dans nos rapports, les données dont vous désirez qu'il soit tenu compte, nous nous permettons de vous demander

« une déclaration personnelle » concernant votre situation commerciale.

L'importance et la réputation de notre Institut vous seront un sûr garant que vos communications trouveront toute notre attention et qu'elles seront utilisées avec la plus grande loyauté.

Veuillez agréez, Messieurs, nos salutations distinguées.

*Institut W. Schimmelpfeng.*

Le Fondé de pouvoirs  
VAN DER DONCK.

Suit un questionnaire, d'une indiscretion parfaite. Et notre lecteur ajoute :

Les noms que je lis en tête de cette circulaire et en signature me laissent rêveur.

Que signifie une telle enquête menée par des gens qui ne cachent même pas qu'ils sont étrangers ?

Ces renseignements, destinés, nous dit-on, à faciliter les rapports d'acheteurs à vendeurs, sont tout à fait superflus.

Les industriels et commerçants français savent très bien à quoi s'en tenir sur la solvabilité de leur clientèle. Les banques sont très documentés à ce sujet, en général, et renseignent leurs clients.

Or dans cette circulaire à côté des renseignements quelconques, il y en a qui seraient, si on répondait aux questions, d'une grande utilité pour la concurrence étrangère ou pour indiquer à des voisins envahissants les bonnes places à prendre chez nous. Vous serait-il possible de pousser une enquête de ce côté et voir ce qui se cache exactement derrière cet institut Schimmelpfeng, au nom bien français ?

Voilà l'ennemi...

Le maire de Montrouge a pris il y a quelque temps un arrêté interdisant aux parents, tuteurs,

maîtres ou patrons de laisser courir à l'abandon, dans les rues de la ville, leurs enfants, pupilles ou apprentis.

Depuis, une campagne est faite pour que cet exemple soit suivi. Mais il ne peut l'être que si, aux heures de fermeture des écoles et les jours de congé, il existe des classes de garde et de vacances ou des patronages. On conçoit que des parents qui travaillent ne veuillent pas laisser leurs enfants seuls à la maison.

Or le nombre des classes de garde diminue de jour en jour, car d'une part certaines municipalités, plus nombreuses qu'on ne le croit, refusent de les subventionner, et de l'autre les instituteurs sont chaque jour plus jaloux des heures de liberté que leur accorde le règlement. Quant aux patronages laïques, ils sont assez peu nombreux, car il n'est pas facile de trouver des surveillants volontaires.

Il y aurait bien un moyen : ce serait de s'en remettre aux patronages libres, riches ceux-là et installés partout, du soin de garder les enfants. Mais vous comprenez bien quel terrible danger ils font courir à la République, et que, dans ces conditions, les enfants resteront plutôt exposés à toutes les promiscuités de la rue.

Apaches, soit. Cléricaux, jamais.

### Mondain...

M. Chênebenoit est le plus parisien de nos magistrats. Il est de toutes les premières. On le voit au Bois chaque matin. Il déjeune à Armentonville et dîne au café de Paris. Son abord est plaisant, mais se nuance d'une certaine réserve, depuis le

jour où il reconnut, dans un prévenu amené à son cabinet d'instruction, un jeune banquier avec lequel il avait pris la veille un verre de porto.

Or, la *season* de Deauville est passée, et M. Chênebenoit n'y a pas pris part. M. André de Fouquières, passe encore : depuis qu'il fréquente au Moulin de la Galette, on lui pardonne certaines incorrections. Mais M. Chênebenoit !

C'est que le juge d'instruction n'a pas eu ses vacances au moment qu'il désirait. Est-ce une brimade du parquet, une décision de l'autoritaire président Monier ? On ne sait. Mais la terrasse d'Armenonville, au grand scandale des maîtres d'hôtels compassés, fut, tout le mois d'août, fréquentée de M. Chênebenoit. Et les clients de passage s'étonnaient devant cet homme élégant, distingué, c'est-à-dire que rien ne distingue, et qui se faisait remarquer en ce lieu et dans ce milieu par une singularité vraiment surprenante : il était le seul qui parlât français sous la véranda fleurie.

### Ubiquité.

Les reporters de tous les journaux relataient l'autre jour avec force détails les déclarations que leur avait faites personnellement le préfet de police, au sujet des scandales policiers. Il les avait reçus dans son cabinet et avait bien voulu commenter pour eux les événements.

Et, tandis que les colonnes de la deuxième page contenaient à peine ce document, on pouvait lire dans la chronique mondaine, à la rubrique « Vilegiatures », ces deux lignes qui n'avaient certes

retenu l'attention de personne, pas même celle du secrétaire de la rédaction :

« M. Hennion, préfet de police, est à Aix-les-Bains ».

### Mystère.

Tout le monde connaît le cabaret montmartrois à l'enseigne du *Lapin Agile*, dont la clientèle se recrute tour à tour, et parfois en même temps, parmi les littérateurs connus, les artistes arrivés et les apaches notoires.

Comme les maisons des boulevards dont la clientèle émigre aux vacances, le *Lapin* change en été ses habitudes. Il met les volets, mais pendant la journée seulement. Une inscription à la craie l'indique aux fournisseurs et aux passants :

— Veuillez mettre les liqueurs au 15, rue des Saules. Ouverture le soir à huit heures.

Mais pourquoi la clientèle du cabaret ne sort-elle que la nuit pendant l'été, tandis qu'aux autres saisons, elle est dehors à toute heure ?

### Façon de parler.

« M. Emile Ollivier a été inhumé dans le tombeau qu'il s'était fait construire, un simple trou creusé dans un rocher... »

On demande la recette pour la construction des trous.



## Ce que disent les autres



### Les Bouges de l'A. P.

M. Mesureur, dit Albert Monniot, devrait bien répondre au formidable réquisitoire que vient de dresser contre son administration notre confrère les *Hommes du Jour*.

Vêtements contaminés, entassés pèle-mêle, pour être rendus plus souillés à la sortie; vêtements d'hôpital infligés à l'entrant encore imprégnés de la sueur du dernier occupant; refus de mouchoirs aux malades, pour éviter une complication dans la comptabilité; innommable brouet servi comme soupe et viande imprégnée de vieux bœufs impropre à la consommation, si coriace que dans la proportion de 60 à 80 % elle sert à engraisser les cochons, d'où un double profit pour l'administration; voisinage des contagieux, répandant la typhoïde et la tuberculose; installation des lavabos aux water-closets; planchers disloqués recélant une poussière mortelle; emploi de thermomètres capricieux et éminemment variables entre eux, mais qu'impose la mention « importé de Saxe »: tel est, en raccourci, le tableau brossé par notre confrère, d'après nature.

Inutile d'ajouter que jamais un inspecteur ne passe dans les cours, où les malades manipulent avec frénésie des cartes que réclame la poubelle.

~~~~~  
**Abonnez-vous à L'ŒUVRE!**

**Faites abonner vos amis à L'ŒUVRE!**

**Abonnez à L'ŒUVRE les bibliothèques, les patronages, les syndicats, les cercles, les cafetiers, les hôteliers, les marchands de vins, les coiffeurs, et, d'une façon générale, tous ceux qui peuvent seconder et étendre notre propagande.**

## Pour lire à la campagne.

A nos nouveaux lecteurs, à tous ceux de nos amis qui veulent faire connaître l'Œuvre et étendre le champ de son action nationale, nous recommandons vivement cette collection de douze brochures, que nous envoyons franco pour **deux francs**.

Chacune de ces brochures se vend séparément vingt-cinq centimes.

1. *Les Allemands chez nous : La France aux Métèques.*
2. *La France n'est-elle plus qu'une colonie allemande ?*
3. *L'ŒUVRE au Palais : Le Procès de la camelote allemande.*
4. *Le commerce allemand en France : Les Prussiens masqués*, plaidoirie prononcée devant la neuvième Chambre par M<sup>e</sup> Vincent de Moro-Giafferri.
5. *Les marchands de patriotisme : Ils ont Krupp, nous avons Schneider.*
6. *Sur 500 millions, combien pour le Creusot ?*
7. *Le bluff de l'aviation militaire : Nos "oiseaux de guerre" ? Des canards !*
8. *Circulez !* Étude sur la circulation parisienne. par Jean Piot.
9. *La question de vie ou de mort : Des enfants ! Des soldats !* (Enquête sur la dépopulation).
10. *Les Intellectuels et la Patrie : D'Hervé à Jaurès*, par Gustave Téry.
11. *La Crise morale et les jeunes hommes*, par Gustave Téry.
12. *La Grande Question*, par Gustave Téry.

*Pour tout ce qui concerne la publicité financière et commerciale, l'Œuvre décline toute responsabilité.*

---

## BULLETIN

---

Durant la dernière huitaine, le marasme du marché financier a été à peu près complet, et la cote des titres qui avaient, en dernier lieu, le plus progressé a été la première à s'en ressentir. Nous sommes, maintenant, en pleine période de vacances, et l'on ne peut toujours monter, surtout lorsque les acheteurs se font rares, en même temps que la reprise antérieure provoque un certain nombre de réalisations de porteurs en bénéfice.

La situation en Orient, dont nous avons déjà signalé l'amélioration, est restée à peu près stationnaire, sauf en ce qui concerne la question d'Andrinople, qui a pris une tournure bien meilleure; tout le monde est à peu près d'accord pour penser que les Turcs, après avoir reconquis Andrinople, pourront s'y maintenir.

La démobilisation des belligérants a commencé déjà depuis plusieurs jours; mais les Bulgares gardent sous les armes une centaine de mille hommes, dit-on, sur la frontière.

Déjà l'on s'aperçoit de l'importance des répercussions financières de la campagne turco-balkanique. Les Etats en cause sont maintenant aux prises avec de graves difficultés financières comme il fallait s'y attendre. De gros emprunts sont négociés en sous-main, dès avances sont même faites en attendant la conclusion de ceux-ci. Le moratorium a été prolongé aussi bien en Bulgarie qu'en Grèce et en Serbie, où l'on a cruellement souffert des événements.

On s'est beaucoup entretenu de la situation du Mexique et de ses rapports avec les Etats-Unis. Les pourparlers diplomatiques continuent entre Washington et Mexico, et l'on espère qu'ils aboutiront dans un sens pacifique. Mais les valeurs mexicaines de toutes les catégories n'en sont pas moins discutées et s'alourdissent encore facilement.

— 1304 —

Les places étrangères ont été moins brillantes que durant la période précédente. Il y a quelques appréhensions nées de la situation monétaire, qui laisse à désirer, plus particulièrement en Allemagne.

Les grèves dans la région de Bakou ont pris à peu près complètement fin au moment où nous écrivons; mais les nouvelles parvenant, ces jours-ci, du Transvaal, touchant le recrutement de la main-d'œuvre, ont contribué à alourdir le marché anglais.

Les valeurs cuprifères n'ont pu se maintenir au plus haut, mais elles sont en reprise plus ou moins marquée sur les plus bas cours récemment enregistrés.

---

### CHEMIN DE FER DU NORD

#### *Service temporaire et gratuit de prises et de remises des bagages à domicile dans Paris.*

Du 28 juin au 2 septembre inclus, la Compagnie du Nord se chargera de prendre gratuitement à domicile dans Paris les bagages des voyageurs se rendant dans l'une des stations balnéaires françaises desservies par son Réseau.

Du 25 juillet au 4 octobre inclus, elle se chargera de livrer gratuitement à domicile dans Paris les bagages appartenant aux voyageurs revenant des mêmes plages. (Voir ou demander le bulletin détaillé du Service, soit à la Gare de Paris-Nord, soit dans les 14 bureaux de ville).

---

### CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

#### *La Route des Alpes : Evian-Thonon Nice.*

*Grand Service d'auto-cars  
(1<sup>er</sup> juillet-15 septembre 1913).*

Le service d'Auto-Cars de la Route des Alpes, cette merveilleuse attraction touristique, va recommencer à fonctionner à partir du 1<sup>er</sup> juillet jusqu'au 15 septembre prochain. Un nouvel itinéraire comporte, cette année, la visite de la Grande Chartreuse, qui constituera un attrait de plus, appelé à augmenter encore le

— 1305 —

succès de cette magnifique traversée des grands massifs des Alpes, au cours de laquelle le touriste effectuera plus de 500 kilomètres en automobile.

Pour tous renseignements, s'adresser aux gares, bureaux de ville et agences de voyages. Il est intéressant, aussi, de consulter le petit Guide P.-L.-M. des Alpes, édition 1913, élégante publication en vente dans les principales gares, bureaux de ville et agences de voyages et qui est envoyé franco sur demande, accompagnée de 0 fr. 50, adressée à la Cie P.-L.-M. (Publicité), 20, boulevard Diderot, à Paris.

---

#### CHEMIN DE FER DE L'ÉTAT

---

**Coupés et omnibus automobiles**  
et coupés et omnibus de famille à traction animale  
pour prendre et conduire les voyageurs à domicile  
dans Paris et la Banlieue.

L'Administration des Chemins de fer de l'Etat a l'honneur de rappeler à MM. les Voyageurs qu'elle met à leur disposition des *Coupés et omnibus automobiles et des coupés et omnibus de famille à traction animale*, très confortables.

Ces voitures circulent dans Paris et la Banlieue, de jour comme de nuit, au tarif kilométrique.

Pour les courses effectuées en Banlieue, le tarif est légèrement majoré, mais il n'est perçu aucun supplément pour passage des fortifications et aucune indemnité de retour.

Les commandes sont reçues: 163 bis, avenue de Clichy (téléph. : 514-83); dans les gares de Paris-Saint-Lazare (téléph. : 514-96); Paris-Montparnasse (téléphone : 705-22) et Paris-Invalides (téléph. : 700-34). Elles doivent être faites au minimum 48 heures à l'avance pour les coupés et omnibus automobiles et au moins 12 heures à l'avance pour les coupés et omnibus de famille à traction animale.

Pour plus amples renseignements, demander le bulletin spécial déposé: A Paris: Dans les gares Saint-Lazare, Montparnasse et Invalides, Bureaux de Ville des Chemins de fer de l'Etat et principales agences de Voyages. En province: Dans les gares du Réseau de l'Etat.



---

## A nos Lecteurs

---

Que faut-il pour que l'*ŒUVRE* prospère?

Il suffit que nos acheteurs au numéro, au lieu de payer chaque année cinquante-deux fois vingt-cinq centimes, soit **treize francs**, envoient un mandat de **dix francs** à l'administrateur de l'*ŒUVRE*, pour recevoir leur numéro tous les mercredis par la poste.

*Il suffit, en d'autres termes, que nos lecteurs réguliers s'abonnent. Ce sera pour eux une économie, et pour nous un considérable accroissement de force. Car la vente au numéro ne nous rapporte rien, à cause des intermédiaires.*

---

**Abonnez-vous à l'*ŒUVRE*,**

**Faites abonner vos amis**

---

On trouve L'ŒUVRE dans tous les kiosques, dans toutes les gares.  
On la trouve aussi chez soi tous les jeudis pour DIX francs par an.  
Il suffit d'envoyer ces dix francs à l'administration de L'ŒUVRE simplement.

## BULLETIN D'ABONNEMENT

Je, soussigné (nom, prénom)  
(adresse)

déclare m'abonner pour un an<sup>(1)</sup>, pour six mois<sup>(1)</sup> à L'ŒUVRE à dater du 1<sup>er</sup>

Ci-joint le montant de l'abonnement : **dix francs<sup>(1)</sup>, six francs<sup>(1)</sup>.**

Veuillez faire percevoir le montant de l'abonnement : **dix francs<sup>(1)</sup>, six francs<sup>(1)</sup>.**

SIGNATURE :

(1) Biffer l'une ou l'autre de ces indications. — Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> de chaque mois.

Détacher en suivant le pointillé et adresser ce bulletin à l'Administrateur de L'ŒUVRE, 220, Fg St-Honoré, Paris (8<sup>e</sup>).

## PETITE POSTE

*Cinquante centimes la demi-ligne. Payable par mandat-poste.  
Nos abonnés ont droit à l'insertion gratuite de 10 demi-lignes.*

*La PETITE POSTE se charge de faire parvenir les lettres d'un correspondant à l'autre pourvu que les réponses à réexpédier soient accompagnées d'une enveloppe affranchie.*

*Vous pouvez estimer que, chaque semaine, les insertions passent sous les yeux d'une élite de 50.000 lecteurs.*

*Répondre à T. Leroi à l'Œuvre, qui transmet les lettres.*

### VACANCES

Dame veuve recevrait une ou plusieurs personnes de bonne compagnie en son château de Normandie (près ligne de Dieppe). Confort, téléphone au château, pays très sain; paré ombragé, 450 francs par personne et par mois. Arrangement pour famille.

### LIVRES

Préparant un ouvrage je désire acheter ouvrages, volumes et brochures traitant de la juiverie, de la franc-maçonnerie, des protestants et des métèques. Prière de faire des offres détaillées.

**MES VINS :** Un propriétaire du Chablis offre ses crus :

|                                                     |       | la bouteille | la bouteille                                                                    |            |
|-----------------------------------------------------|-------|--------------|---------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Chablis supérieur .....                             | 1906. | <b>1 50</b>  | Bourgogne supérieur .....                                                       | 1 50       |
| Chablis supérieur .....                             | 1906. | <b>2 "</b>   | Côte de Nuits .....                                                             | 1908. 2 50 |
| Chablis Première .....                              | 1906. | <b>3 "</b>   | Chambertin .....                                                                | 1908. 3 50 |
| Chablis Tête de Première, 1911.                     | 1911. | <b>4 "</b>   | Chambertin .....                                                                | 1904. 4 "  |
| Chablis (Les Clos ou Val-<br>mur ou Blanchot) ..... | 1906. | <b>5 "</b>   | Clos Saint-Jacques (Cham-<br>bertin) 1904 et 1908 ou<br>Pommard en Corton ..... | 5 "        |
| Chablis (Moutonne) .....                            | 1906. | <b>6 "</b>   | Grand Musigny (Comte<br>de Vogüé) .....                                         | 1904. 8 "  |
| Grand Montrachet .....                              | 1895. | <b>10 "</b>  | Romanée-Conti (étampé). 1907. 15 "                                              |            |
| Grand Montrachet .....                              | 1898. | <b>9 "</b>   | Château du Clos Vougeot<br>blanc (étampé) .....                                 | 1911. 10 " |
| Château du Clos Vougeot<br>blanc (étampé) .....     | 1911. | <b>10 "</b>  | Nuits Saint-Georges .....                                                       | 7 "        |

Contre remboursement, M. Laporte à Laroche (Yonne).

**ASUDA** Pour les soldats, chasseurs, touristes. Pour les personnes qui suportent mal la chaussure vernie: pas de feux, pas d'ampoules; bien-être absolu. Pour les travaux de couture; pour le tennis: séche les mains moites.

Pour les dessous de bras: les corsages ne se tachent ni ne se brûlent plus. Déso-  
dorise radicalement.

Supprime les feux et irritations de la peau des bébés.

Envoy contre 2 fr. 50, aux Laboratoires, 5, rue Chateaubriand à Paris.

## BEAUTÉ DES ONGLES “ROSABEILLE”

PRODUIT FRANÇAIS **SANS ACIDE**

Polissage instantané et durable même après lavage

Franco 1 fr. — 3, rue du Sommerard, PARIS

Le Gérant : GARDANNE

Imp. spéciale de l'Œuvre, 15, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris.

**Demandez à L'OEUVRE :**

BROCHURES à 0 fr. 10 :

**Le Parlement contre la Nation**  
par GUSTAVE TÉRY et ROBERT de JOUVENEL

**L'Assommoir National**

o o

BROCHURES à 0 fr. 15 :

**Les Mystères de l'Elysée**

OU

**Le Président, son Fils et Lanes**

par GUSTAVE TÉRY et ROBERT DE JOUVENEL

**Comment nous débarrasser des Juifs**

par URBAIN GOHIER

o o

BROCHURES à 0 fr. 25 :

**ADIPEUX - ROI**

par GÉO DE LA FOUCHARDIÈRE

o

**Les deux Croix et le Croissant**

par J. ODELIN

o

**La Crise Sardinière**

par André DORIS

o o

**Peau-de-Balle**

par GÉO DE LA FOUCHARDIÈRE . . . . . 0 fr. 95